

Avis n° 2013/07-06
relatif
à l'habilitation de l'École Nationale Supérieure des
Sciences agronomiques de Bordeaux Aquitaine
(ENITAB)
à délivrer un titre d'ingénieur diplômé

Objet :

Dossier B : renouvellement d'une habilitation hors calendrier national périodique

- Vu la demande présentée par l'École Nationale Supérieure des Sciences agronomiques de Bordeaux Aquitaine le 18 juillet 2012
- Vu le rapport établi par Dominique Pareau (rapporteuse principale) et René-Paul Martin-Denavit (membre de la CTI), et présenté en réunion plénière de la CTI le 9 juillet 2013,

La Commission des Titres d'ingénieur a adopté le présent avis :

Présentation générale

L'ENITA est née en 1963 pour répondre aux besoins de l'administration du ministère de l'agriculture et des milieux professionnels. Depuis, la formation s'est largement diversifiée pour former des ingénieurs pour l'entreprise. L'école a changé de nom en 2011 pour devenir l'École Nationale Supérieure des Sciences Agronomiques de Bordeaux- Aquitaine (Bordeaux Sciences Agro).

Bordeaux Sciences Agro est un établissement public administratif traditionnellement sous tutelle du Ministère de l'agriculture de l'alimentation et de la pêche, en cotutelle prévue (dès la promulgation de la loi ESR) avec le MESR.

L'école est un acteur indépendant d'enseignement et de recherche en agronomie à Bordeaux au sein du PRES Université de Bordeaux (dont elle est membre fondateur) et dans le PRES Agreenium où elle vient d'entrer en 2012. Elle fait partie du réseau des écoles du MAAP. Elle bénéficie de partenariats forts en recherche et d'un réseau d'entreprises partenaires. Il faut noter un tissu d'excellentes relations avec des exploitations agricoles, construit dans le cadre de l'apprentissage depuis 3 ans.

Bordeaux Sciences Agro prépare, en trois ans, des jeunes possédant un solide niveau scientifique à occuper des postes d'ingénieurs dans la filière du vivant. Les métiers exercés appartiennent aux secteurs de l'agriculture, l'environnement et l'aménagement rural, l'agroalimentaire, les bio-industries, les services, etc.

Elle délivre un diplôme unique par les trois voies : formation initiale traditionnelle, formation initiale par apprentissage, formation continue.

L'école comporte pour le cursus ingénieur 431 élèves ingénieurs et apprentis en formation, soit environ 125 diplômés par an.

Le précédent avis concerne l'habilitation à délivrer le diplôme par la voie de l'apprentissage qui ne concerne qu'une seule des dominantes « *Reprise, création, management d'entreprises agricoles* ». Cette voie d'accès a démarré à la rentrée 2008 avec 3 apprentis et s'est développée pour atteindre le chiffre de 15 apprentis par an. Elle concerne trois filières : « Fruits et Légumes, « Vigne et Vin » et « Production animale ».

L'école s'appuie sur 3 CFA : le CFA 47 de Sainte Livrade (Fruits et légumes), le CFA 33 de Blanquefort (Vigne et Vin) et le CFA 64 d'Hasparren (Production animale). Le CFA 47 porte la responsabilité administrative de la formation.

Caractéristiques globales

L'école compte 146 salariés dont 43 enseignants et enseignants-chercheurs; le taux d'encadrement est donc de l'ordre de 1 pour 10. Elle s'adjoint également la collaboration de vacataires en activité en entreprise (environ 400 par an) qui assurent 10 % des heures encadrées.

L'école est propriétaire des 26 000 m² de locaux implantés sur 13 ha dans la zone universitaire de Bordeaux. Outre leur fonctionnalité, ils offrent de remarquables conditions de vie aux élèves.

Le coût par apprenti est de l'ordre de 10 k€ par an, réparti entre le CFA à 38% et l'école à 62%.

Évolution de l'institution

Le dernier audit CTI date de fin 2010 et a conduit à une habilitation de 6 ans pour la voie étudiant et de 2 ans pour la voie apprenti, à compter de la rentrée 2011.

La CTI donnait les recommandations générales suivantes :

- Poursuivre la réflexion et l'action sur le positionnement stratégique de l'école (sur le site de Bordeaux et par rapport aux autres écoles agronomiques sous tutelle du même ministère)
- Rendre plus lisible et plus opérationnelle l'organisation interne
- Mettre en valeur les spécificités (voire les spécialités) de l'école au sein de son réseau comme à l'international
- Mieux valoriser la Recherche en affichant les axes de développement stratégiques et en évitant la dispersion des thématiques
- Mettre en conformité la délivrance des crédits ECTS selon les recommandations du processus de Bologne
- Renforcer la mobilité internationale, encore insuffisante, tant sortante qu'entrante
- Améliorer la sensibilisation des élèves à la recherche et à l'innovation en développant les interactions avec les chercheurs
- Construire un conseil de perfectionnement qui regroupe les consortiums de chaque dominante pour l'amélioration continue de la formation
- Analyser l'accès au premier emploi suivant les différentes dominantes
- Veiller à un équilibre de la vie étudiante entre valorisation en interne et ouverture vers le campus universitaire bordelais

Les auditeurs ont constaté beaucoup de progrès sur la plupart de ces recommandations, même si l'audit ne concernait que l'apprentissage.

Formation

Le recrutement se fait sur un concours spécifique, majoritairement sur BTS, le reste étant des L3. L'origine géographique des apprentis est pour moitié la région Aquitaine et pour moitié le reste de la France.

Les emplois visés concernent le management ou la reprise d'exploitations agricoles, dans une moindre mesure le conseil.

Une démarche compétences de qualité a été réalisée en réponse aux recommandations de la CTI. Les compétences visées par cette formation par apprentissage correspondent aux compétences génériques définies par la CTI pour toutes les formations d'ingénieur et à une expertise approfondie dans le domaine relatif à la gestion d'entreprises agricoles (fiche RNCP).

Le rythme d'alternance a été grandement amélioré depuis le dernier audit, pour permettre plus d'allers et retours entre les trois lieux de la formation : école pour les modules communs (mutualisés avec les élèves ingénieurs pour une partie), CFA pour les modules spécifiques et entreprise agricole. Le suivi des apprentis est bon.

Les apprentis suivent à l'école les mêmes cours de base que les élèves-ingénieurs ; les modules spécifiques sont réalisés en CFA. Il n'y a pas, à l'école, de pédagogie spécifique pour les apprentis.

Évolution de la spécialité

Les recommandations CTI pour l'apprentissage étaient :

- Revoir le régime de l'alternance, notamment en 3^{ème} année
- Approfondir la spécification et les méthodes d'évaluation des compétences (et pas seulement des connaissances) acquises en entreprise et en centre de formation
- Veiller à la qualité du recrutement et à la stabilisation de cette formation sur la dominante actuelle, avant d'ouvrir à d'autres dominantes

La première et la troisième des recommandations sont réalisées de façon très satisfaisante ; le point des compétences a été beaucoup travaillé et est en voie d'aboutir très prochainement.

Synthèse de l'évaluation de l'établissement

Points forts

Certains points forts de l'audit 2010 qui ont été examinés se confirment :

- mise en œuvre d'une démarche qualité bien suivie d'effet sur l'ensemble du management
- Stratégie renforcée de partenariat professionnel avec dispositif de consultation et d'échange sur les enseignements avec des représentants professionnels
- Recrutement diversifié et stratégie d'ouverture sociale (Apprentissage et formation continue...).

S'y ajoutent pour l'apprentissage :

- Constitution d'un réseau dynamique et diversifié d'exploitations agricoles partenaires de l'apprentissage
- Travail remarquable réalisé pour le suivi des apprentis en entreprise et l'implication des maîtres d'apprentissage dans leur évaluation
- Partenariat judicieux avec les CFA de la région
- Très fort soutien de la région
- Niveau et sélectivité du recrutement en net progrès, mise en place de la préformation
- Adossement à une recherche de qualité

Les points faibles relatifs à la formation par apprentissage constatés au cours de l'audit sont :

- Démarche compétences en très bonne voie, mais pas totalement aboutie (répartition de l'acquisition des compétences entre entreprise et centre de formation en voie de construction)
- Non-diplômation d'un nombre significatif d'apprentis, liée au niveau d'anglais
- Attribution des ECTS fragmentée pour les trois premiers semestres, mais réorganisation de la grille en cours

Il faut noter que l'école, très dynamique, a montré que sur ces trois points elle continue à évoluer rapidement afin de les corriger.

Un autre point à noter est l'absence de pédagogie spécifique pour les apprentis à l'école.

En conséquence, la CTI émet **un avis favorable pour une durée de 4 ans à compter de la rentrée 2013**, à l'habilitation de l'établissement à délivrer le titre d'Ingénieur diplômé de l'École Nationale Supérieure des Sciences Agronomiques de Bordeaux- Aquitaine par la voie de l'Apprentissage

Cet avis s'accompagne des **recommandations** suivantes :

- Faire aboutir la démarche compétences en consolidant la réflexion sur la part des compétences acquises en école et en entreprise, dans la description du syllabus
- Poursuivre les efforts pour réduire la part de non-diplômés en lien avec le niveau d'anglais
- Continuer la démarche de simplification et de lisibilité du cursus par le découpage en modules de poids plus significatif en ECTS
- Veiller à développer la part de pédagogie spécifique pour les apprentis.

Délibéré en séance plénière à Neuilly-sur-Seine, le 9 juillet 2013

Approuvé en séance plénière à Neuilly-sur-Seine, le 10 septembre 2013



Le président
Philippe MASSÉ